



**Monsieur Fernand Etgen**  
Président de la  
Chambre des Député-e-s  
Luxembourg

Luxembourg, le 17 janvier 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une **question urgente** à **Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics** au sujet d'une éventuelle obligation du port des masques FFP2 dans les transports en commun.

Le gouvernement fédéral Autrichien vient d'annoncer que l'Autriche va prolonger son troisième confinement au moins jusqu'au 8 février. L'Autriche a aussi décidé d'imposer, à partir du 25 janvier le port de masques FFP2 dans les magasins et dans les transports en commun.

Selon les médias Allemands, l'opérateur ferroviaire allemand « Deutsche Bahn » est lui aussi en train d'examiner la possibilité d'une obligation du port de masques FFP2 à bord de ses trains régionaux et nationaux.

Dans ce contexte, j'aimerais avoir les renseignements suivants de la part de Monsieur le Ministre :

- **Est-ce que le Gouvernement luxembourgeois a mené des réflexions en ce qui concerne le port obligatoire de masques FFP2 dans les transports en commun, les gares et l'aéroport au Luxembourg ? Dans l'affirmative, quelles en ont été les conclusions ? Dans la négative, quelle est la position de Monsieur le Ministre par rapport à une telle obligation ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

**Carlo Back**  
Député